



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-014-2022-07

PUBLIÉ LE 5 JUILLET 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins - Pôle RH en Santé

IDF-2021-11-17-00029 - ARRETE N° DOS - 2021 / 4918 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris Campus Picpus - 33 Boulevard de Picpus CS 21705 75012 Paris cedex 12 - Année 2021-2022 (7 pages)	Page 4
IDF-2021-11-17-00030 - ARRETE N° DOS - 2021 / 4919 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé Ecole Supérieure Montsouris (ESM) Formation & Recherche en Soins - Faculté de Médecine de l'UPEC - Immeuble Les Gémeaux 2 rue Antoine Etex 94000 CRÉTEIL - Année 2021/2022 (3 pages)	Page 12
IDF-2021-11-02-00015 - ARRETE N° DOS - 2021-4478 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé GHU PARIS PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES - situé sur le site Sainte-Anne 1, rue Cabanis 75014 PARIS - Année 2021-2022 (4 pages)	Page 16
IDF-2021-09-28-00003 - ARRETE N° DOS 2021-3806 Fixant la composition des membres du conseil Technique de l'Ecole de Puéricultrices Vyv3 Ile-De-France - 26 Boulevard Brune 75014 PARIS - Année 2021-2022 (3 pages)	Page 21
IDF-2021-10-04-00011 - ARRETE N° DOS 2021-3837 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) Campus Picpus - 33, boulevard de Picpus 75012 PARIS - Année 2021-2022 (3 pages)	Page 25
IDF-2021-11-03-00019 - ARRETE N° DOS 2021-4484 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé de la Croix-Rouge Française - 98, rue Didot 75014 PARIS - Année 2021/2022 (5 pages)	Page 29
IDF-2021-12-07-00033 - Arrêté N° DOS 2021-4981 Fixant la composition des membres du conseil technique du Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (CFPPH) de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris - Campus Picpus CS 21705 - 33, boulevard de Picpus 75571 PARIS Cedex 12 - Année 2021/2022 (3 pages)	Page 35
IDF-2022-01-12-00003 - ARRETE N° DOS 2022-702 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé de l'EPS VILLE EVRARD - 202 Avenue Jean Jaurès 93332 NEUILLY SUR MARNE CEDEX - Année 2021/2022 (4 pages)	Page 39
IDF-2022-01-13-00004 - ARRETE N° DOS 2022-795 Fixant la composition du Conseil Technique De l'Ecole de Puéricultrices Centre Hospitalier de Saint-Denis 2 rue du Docteur Delafontaine 93200 SAINT-DENIS - Année 2021-2022 (3 pages)	Page 44

IDF-2022-01-13-00005 - ARRETE N° DOS 2022-795 Fixant la composition du Conseil Technique De l' Ecole de Puéricultrices Centre Hospitalier de Saint-Denis 2 rue du Docteur Delafontaine 93200 SAINT-DENIS - Année 2021-2022 (3 pages)	Page 48
IDF-2022-02-04-00010 - ARRETE N° DOS 2022-850 Fixant la composition des membres du conseil technique de l' Ecole de Puéricultrices Domaine Chérioux - 4, route de Fontainebleau 94400 VITRY-SUR-SEINE - Année 2021/2022 (3 pages)	Page 52
IDF-2022-02-04-00011 - ARRETE N° DOS 2022-850 Fixant la composition des membres du conseil technique de l' Ecole de Puéricultrices Domaine Chérioux - 4, route de Fontainebleau 94400 VITRY-SUR-SEINE - Année 2021/2022 (3 pages)	Page 56
IDF-2022-02-08-00007 - ARRETE N° DOS 2022-854 Fixant la composition des membres du conseil technique de l' Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l' Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) - 8 rue Maria Helena Vieira da Silva 75014 PARIS - Année 2021-2022 (4 pages)	Page 60
IDF-2021-12-14-00028 - ARRETE N° DOS 2021-5234 Fixant la composition des membres du conseil Technique de l' Ecole de Puéricultrices du Lycée Rabelais - 9, rue Francis de Croisset 75018 PARIS - Année 2021-2022 (3 pages)	Page 65
IDF-2022-05-10-00004 - AVENANT N°1 DOS 2022 / 2201 Modifiant l' arrêté n°DOS-2022-702 du 12 janvier 2022 Fixant la composition des membres du conseil technique de l' Institut de Formation des Cadres de Santé de l' EPS VILLE EVRARD - 202 Avenue Jean Jaurès 93332 NEUILLY SUR MARNE CEDEX - Année 2021/2022 (2 pages)	Page 69
IDF-2021-10-04-00012 - AVENANT N°1 modifiant l' arrêté n° dos 2020-2779 du 30 septembre 2020 Fixant la composition des membres du conseil technique de l' Ecole de Puéricultrices ?? Campus Picpus de l' Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) - 33, boulevard de Picpus 75012 PARIS - Année 2020-2021 ?? (2 pages)	Page 72

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-17-00029

ARRETE N° DOS - 2021 / 4918 Fixant la
composition des membres du conseil technique
de l' Institut de Formation des Cadres de Santé
de l' Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
Campus Picpus - 33 Boulevard de Picpus CS
21705 75012 Paris cedex 12 - Année 2021-2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS - 2021 / 4918

**Fixant la composition des membres du conseil technique
de l'Institut de Formation des Cadres de Santé
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
Campus Picpus
33 Boulevard de Picpus – CS 21705
75012 Paris cedex 12**

Année 2021-2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 95-926 du 18 août 1995 modifié portant création d'un diplôme de cadre santé ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'institut de formation des cadres de santé de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris du Campus Picpus - 33 Boulevard de Picpus – CS 21705, 75012 Paris cedex 12 est fixée comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ou son représentant,

- Le directeur de l'Institut de formation :
Madame Michèle JARRAYA, Directrice de l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) - Campus Picpus à Paris (75)

- Un représentant de l'organisme gestionnaire :

Titulaire :

Madame Annick DUPIN, Directrice adjointe du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'AP-HP à Paris (75)

Suppléant(e) :

- Un enseignant relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur :

Titulaire :

Monsieur Rémi GAGNAYRE, Professeur et directeur du LEPS de l'Université Sorbonne Paris Nord

Suppléant(e) :

Madame Aurore MARGAT, Maître de conférence à l'Université Sorbonne Paris Nord

- Des enseignants de l'Institut, élus par leurs pairs, à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'Institut est agréé :

- o Filière rééducation – métier : Diététicien :

Titulaire :

Madame Ghislaine PICARD, Diététicienne, Cadre Supérieur de Santé, de l'Hôpital Saint-Louis, Enseignante vacataire à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

Suppléant(e) :

Madame Véronique LAUBE, Diététicienne, Cadre de Santé, de l'Hôpital Saint-Antoine, Enseignante vacataire à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

- o Filière médico-technique – métier : Manipulateur en électroradiologie médicale :

Titulaire :

Monsieur Marc LLOP, Manipulateur en électroradiologie médicale, Cadre Supérieur de Santé, Enseignant formateur à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

Suppléant(e) :

Monsieur Franck MORICE, Manipulateur en électroradiologie médicale, Cadre Supérieur de Santé, intervenant vacataire à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

- Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie hospitalière :

Titulaire :

Monsieur Jean-Pierre FREMOND, Préparateur en pharmacie, Cadre Paramédical de Pôle, AGEPS AP-HP, intervenant vacataire à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

Suppléant(e) :

Madame Laurence BENASSAIA, Préparatrice en pharmacie, Cadre de santé paramédical, CFPPH AP-HP, Campus Picpus, intervenante vacataire à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

- Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :

Titulaire :

Monsieur Frédéric COMBE, Technicien de laboratoire, Cadre Supérieur de Santé, à l'HEGP, intervenant vacataire à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

Suppléant(e) :

Madame Brigitte DURAND-RENIER, Technicienne de laboratoire, Cadre Supérieur de Santé, à l'hôpital Avicenne, intervenante vacataire à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

- Filière rééducation – métier : Masseur-Kinésithérapeute :

Titulaire :

Madame Adeline BOULON, Masseur-Kinésithérapeute, Cadre de Santé, à l'Hôpital Rothschild / Saint Antoine, intervenante vacataire à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

Suppléant(e) :

Madame Sylvie VENTURA, Masseur-Kinésithérapeute, Cadre de Santé, à l'Hôpital Rothschild, intervenante vacataire à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

- Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaires :

Monsieur Théophile BASTIDE, Cadre Supérieur de de Santé, Enseignant formateur à l'IFCS de l'APH-HP – Campus Picpus à Paris (75)

Monsieur Dominique GONTRAN, Cadre Supérieur de Santé, Enseignant formateur à l'IFCS de l'APH-HP – Campus Picpus à Paris (75)

Madame Stéphanie JOYEUX, Cadre Supérieur de Santé, Enseignante formateur à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

Suppléants(es) :

Madame Françoise GAY, Cadre Supérieur de Santé, Enseignante formateur à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

Madame Madeleine COLLOMBIER, Cadre Supérieur de Santé, Enseignante à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

Madame Chantal GARNIER, Cadre Supérieur de Santé, Enseignante à l'IFCS de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris (75)

- Des professionnels désignés par le directeur de l'institut, titulaires du diplôme de cadre de santé, exerçant des fonctions d'encadrement dans un service accueillant des étudiants en stage, en nombre égal, par profession, aux enseignants de l'institut mentionnés ci-dessus :

- o Filière rééducation – métier : Diététicien :

Titulaire :

Madame Edith MARCHESI-SAMEDI, Diététicienne, Cadre Supérieur de Santé, à l'Hôpital Tenon (Paris)

Suppléant(e) :

Monsieur Marc LACOUR, Diététicien, Cadre Supérieur de Santé, à l'Hôpital Jean Verdier (93)

- o Filière médico-technique – métier : Manipulateur en électroradiologie médicale :

Titulaire :

Monsieur Mohammed BERHILI, Manipulateur en électroradiologie médicale, Cadre Supérieur de Santé, à l'Hôpital Lariboisière-Fernand Widal (Paris)

Suppléant(e) :

Madame Françoise BAUDEN, Manipulateur en électroradiologie médicale, Cadre Supérieur de Santé, à l'Hôpital Robert Debré (Paris)

- o Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie :

Titulaire :

Madame Fazia RABACHE, Préparatrice en pharmacie, Cadre de santé, Hôpital Bicêtre

Suppléant(e) :

Madame Caroline CLEMENTI, Préparatrice en pharmacie, Cadre de santé, Hôpital Necker

- Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :

Titulaire :

Madame Martine GUIL, Technicien de laboratoire, Cadre Supérieur de Santé, à l'Hôpital Saint-Antoine / Pitié Salpêtrière (Paris)

Suppléant(e) :

Madame Brigitte CONILLEAU, Technicien de laboratoire, Cadre Paramédical de Pôle, à l'Hôpital Bichat (Paris)

- Filière rééducation – métier : Masseur-Kinésithérapeute :

Titulaire :

Madame Christine BACNUS, Masseur-Kinésithérapeute, Cadre de Santé, du GH Pitié-Salpêtrière (Paris)

Suppléant(e) :

Madame Marie-Jeanne FONTUGNE, Cadre de Santé, Institut Merle d'Aubigné

- Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaires :

Monsieur Patrick DELAMARE, Coordinateur Général des Soins, de l'Hôpital Saint-Antoine

Madame Hélène LACROIX, Infirmière, Cadre Paramédical de Pôle, de l'Hôpital Saint-Louis

Madame Claire FAZILLEAU, Infirmière, Cadre Supérieur de Santé, de l'Hôpital Pitié Salpêtrière

Suppléants(es) :

Madame Isabelle ABITBOL, Infirmière, Cadre Supérieur de Santé, de l'Hôpital Lariboisière (Paris)

Madame Nathalie DI-CARMINE, Infirmière, Cadre Supérieur de Santé, de l'Hôpital Beaujon (Clichy)

Madame Stéphanie BODENREIDER, Infirmière Anesthésiste, Cadre Supérieur de Santé, de l'Hôpital Necker

- Des représentants des étudiants élus par leurs pairs, en nombre égal, par professions, aux enseignants de l'institut nommés ci-dessus :

- Filière rééducation – métier : Diététicien :

Titulaire :

Madame Karine LAMBERT née DEBETZ, Etudiante Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

Suppléant(e) :

Madame Ouafa ZHRADI, Etudiante Cadre de Santé, Promotion 2021-22

- Filière médico-technique – métier : Manipulateur en électroradiologie médicale :

Titulaire :

Monsieur Cyprien MEYER, Etudiant Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

Suppléant(e) :

Monsieur Julien HO, Etudiant Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

- Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie :

Titulaire :

Madame Tracy MARIE, Etudiante Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

Suppléant(e) :

Madame Ericka GUIEBA, Etudiante Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

- Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :

Titulaire :

Madame Adeline DELELIS, Etudiante Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

Suppléant(e) :

Madame Amel SEKOUR, Etudiante Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

- Filière rééducation – métier : Masseur-Kinésithérapeute :

Titulaire :

Madame Outhoumphone BART, Etudiante Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

Suppléant(e) :

Madame Rosange TOUMBA, Etudiante Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

- Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaires :

Monsieur Robin BARAFFE, Etudiant Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

Monsieur Romain FONTAINE, Etudiant Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

Monsieur Henri ELISA, Etudiant Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

Suppléants(es) :

Madame Anne-Laure PRZYMIRSKI née BASTITE, Etudiante Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

Monsieur Alexandre PEYRONNY, Etudiant Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

Monsieur Antoine POULAIN, Etudiant Cadre de Santé, Promotion 2021-2022

- Une personnalité qualifiée, désignée par le directeur de l'institut :

Titulaire :

Monsieur Loïc MORVAN, Coordonnateur Général des Soins, Directeur de la Direction des Soins et des Activités Paramédicales – Siège AP-HP (Paris)

Suppléant(e) :

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Institut formation des cadres de santé de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris Campus Picpus est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 17 novembre 2021

La Directrice du pôle ressources humaines en santé

signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-17-00030

ARRETE N° DOS - 2021 / 4919 Fixant la composition des membres du conseil technique de l' Institut de Formation des Cadres de Santé Ecole Supérieure Montsouris (ESM) Formation & Recherche en Soins - Faculté de Médecine de l' UPEC - Immeuble Les Gémeaux 2 rue Antoine Etex 94000 CRÉTEIL - Année 2021/2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS - 2021 / 4919

**Fixant la composition des membres du conseil technique
de l'Institut de Formation des Cadres de Santé
Ecole Supérieure Montsouris (ESM) –
Formation & Recherche en Soins
Faculté de Médecine de l'UPEC
Immeuble Les Gémeaux
2 rue Antoine Etex
94000 CRÉTEIL**

Année 2021/2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 95-926 du 18 août 1995 modifié portant création d'un diplôme de cadre santé ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'institut de formation des cadres de santé de l'Ecole Supérieure Montsouris (ESM) – Formation & Recherche en Soins Faculté de Médecine de l'UPEC – Immeuble Les Gémeaux – 2 rue Antoine Etex 94000 Créteil est fixée comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ou son représentant,

- Le directeur de l'Institut de formation :
Monsieur Patrick FARNAULT, Directeur de l'Institut de formation des cadres de santé (IFCS) de l'Ecole Supérieure Montsouris (ESM) – Formation & Recherche en Soins Faculté de Médecine de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)

- Un représentant de l'organisme gestionnaire :

Titulaire :

Madame Nathalie RAYSSAC, Responsable administrative des formations paramédicales de la Faculté de Santé de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)

Suppléant(e) :

Madame Sophie DUPUIS, Responsable administrative de la Faculté de Santé de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)

- Un enseignant relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur :

Titulaire :

Monsieur Dominique LETOURNEAU, Professeur associé des Universités attaché à la Faculté de Santé de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)

Suppléant(e) :

Monsieur Mathias BÉJAN, Maître de conférences, Institut de Recherche en Gestion (IRG) - IAE Gustave Eiffel de l'UPEC

- Des enseignants de l'Institut, élus par leurs pairs, à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'Institut est agréé :

- o Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaire :

Madame Morgane LE GAL, Infirmière, Cadre de santé, Formateur Consultant à l'IFCS de l'Ecole Supérieure Montsouris (ESM) – Formation & Recherche en Soins Faculté de Santé de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)

Suppléant(e) :

Monsieur Abdenour KHELIL, Cadre de santé, Formateur Consultant à l'Ecole Supérieure Montsouris (ESM) – Formation & Recherche en Soins Faculté de Santé de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)

- Des professionnels désignés par le directeur de l'institut, titulaires du diplôme de cadre de santé, exerçant des fonctions d'encadrement dans un service accueillant des étudiants en stage, en nombre égal, par profession, aux enseignants de l'institut mentionnés ci-dessus :

- o Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaire :

Monsieur David COLMONT, Infirmier, Directeur des Soins de l'Institut Mutualiste Montsouris

Suppléant(e) :

Madame Martine DE SIA, Infirmière, Cadre supérieur de santé de l'Etablissement Public de Santé Erasme

- Des représentants des étudiants élus par leurs pairs, en nombre égal, par professions, aux enseignants de l'institut nommés ci-dessus :

- o Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaire :

Madame Stéphanie GOMEZ DE SOUSA, Etudiante cadre de santé, promotion 2021-2022

Suppléant(e) :

Madame Hermie JOSEPH, Etudiante cadre de santé, promotion 2021-2022

- Une personnalité qualifiée, désignée par le directeur de l'institut :

Titulaire :

Madame Véronique GUIBERT, Infirmière, Cadre de santé, Formateur Consultant à l'IFCS de l'Ecole Supérieure Montsouris (ESM) – Formation & Recherche en Soins Faculté de Santé de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)

Suppléant(e) :

Madame Sandrine LIRONDIERE, Ergothérapeute, Cadre de santé, Hôpitaux de Saint-Maurice (94)

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Institut formation des cadres de santé de l'Ecole Supérieure Montsouris (ESM) – Formation & Recherche en Soins Faculté de Médecine de l'UPEC est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 17 novembre 2021

La Directrice du pôle ressources humaines en santé

signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-02-00015

ARRETE N° DOS - 2021-4478 Fixant la
composition des membres du conseil technique
de l' Institut de Formation des Cadres de Santé
GHU PARIS PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES -
situé sur le site Sainte-Anne 1, rue Cabanis 75014
PARIS - Année 2021-2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS - 2021-4478

**Fixant la composition des membres du conseil technique
de l'Institut de Formation des Cadres de Santé
GHU PARIS PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES
situé sur le site Sainte-Anne
1, rue Cabanis
75014 PARIS**

Année 2021-2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 95-926 du 18 août 1995 modifié portant création d'un diplôme de cadre santé ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé du GHU Paris, Psychiatrie & Neurosciences, situé sur le site Sainte-Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris est fixée comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France ou son représentant,

- La directrice de l'institut de formation :
Madame Christine ROBIN, Directrice de l'Institut de formation des cadres de santé (IFCS) du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – Site de Sainte-Anne (75)

- Un représentant de l'organisme gestionnaire :
 - Titulaire :
Madame Noémie SCHOEBEL, Directrice des Ressources Humaines et de la Formation du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – Site de Sainte-Anne (75)

 - Suppléant(e) :
Monsieur Habib BEKHTI, Directeur des Ressources Humaines Adjoint du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – Site de Sainte-Anne (75)

- Un enseignant relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur :
 - Titulaire :
Madame Ingrid FASSHAUER, Maître de conférences, Université Gustave Eiffel

 - Suppléant(e) :

- Des enseignants de l'institut, élus par leurs pairs, à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'institut est agréé :
 - o Filière médico-technique – métier : Manipulateur en électroradiologie médicale
 - Titulaire :
Monsieur Damien CORADIN, Cadre supérieur de santé, Enseignant, Intervenant vacataire à l'IFCS du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – Site de Sainte-Anne (75)

 - Suppléant(e) :

 - o Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :
 - Titulaire :
Madame Christine PARFAIT, Technicienne de laboratoire, Cadre de santé, Groupe Hospitalier Universitaire Pitié Salpêtrière (75), Enseignante, Intervenant vacataire à l'IFCS du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – Site de Sainte-Anne (75)

 - Suppléant(e) :

 - o Filière soins – métier : Infirmier :
 - Titulaire :
Madame Nathalie GOUAILHARDOU, Infirmière, Cadre supérieure de santé, Formatrice de l'IFCS du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – Site de Sainte-Anne (75)

 - Suppléant(e) :
Madame Florence MICHON, Infirmière, Cadre supérieure de santé, Formatrice de l'IFCS du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – Site de Sainte-Anne (75)

- Des professionnels désignés par le directeur de l'institut, titulaires du diplôme de cadre de santé, exerçant des fonctions d'encadrement dans un service accueillant des étudiants en stage, en nombre égal, par profession, aux enseignants de l'institut mentionnés ci-dessus :
 - o Filière médico-technique – métier : Manipulateur en électroradiologie médicale :
 - Titulaire :
Madame Flavie GARCIA, Manipulatrice en électroradiologie médicale, Cadre de santé l'IFCS du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – Site de Sainte-Anne (75)
 - Suppléant(e) :
Monsieur Eric QUEHEN, Manipulateur en électroradiologie médicale, Cadre de santé de l'Hôpital Tenon de l'AP-HP (75)
 - o Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :
 - Titulaire :
Madame Valérie GODARD, Technicienne de laboratoire, Cadre supérieure de santé De l'Hôpital Necker-Enfants Malades de l'AP-HP (75)
 - Suppléant(e) :
Madame Joëlle MACE, Technicienne de laboratoire, Cadre de santé l'IFCS du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – Site de Sainte-Anne (75)
 - o Filière soins – métier : Infirmier :
 - Titulaire :
Madame Bénédicte FOUCHARD, Infirmière, Cadre de santé, l'IFCS du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – Site de Sainte-Anne (75)
 - Suppléant(e) :
Madame Corinne POIRIER, Infirmière, Cadre supérieure de santé l'IFCS du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – Site de Sainte-Anne (75)
- Des représentants des étudiants élus par leurs pairs, en nombre égal, par professions, aux enseignants de l'institut nommés ci-dessus :
 - o Filière médico-technique – métier : Manipulateur en électroradiologie médicale :
 - Titulaire :
Monsieur Jean-Pierre SIMON-MATHE, Etudiant cadre de santé promotion 2021-2022,
 - Suppléant(e) :
Madame Nadia LAGRICH NEROZZI, Etudiante cadre de santé promotion 2021-2022,
 - o Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :
 - Titulaire :
Madame Leïla MEHDI, Etudiante cadre de santé promotion 2021-2022,
 - Suppléant(e) :
Madame Vanessa QUEROU BATTAGLINI, Etudiante cadre de santé promotion 2021-2022,

- o Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaire :

Madame Sara M'SABBAK BEN HALIMA, Etudiante cadre de santé promotion 2021-2022,

Suppléant(e) :

Madame Angélique GOURMAND BOUGIS, Etudiante cadre de santé promotion 2021-2022,

- Une personnalité qualifiée, désignée par le directeur de l'institut :

Titulaire :

Madame Nadine PHAN, Coordinatrice Générale des soins du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences (75)

Suppléant(e) :

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Institut formation des cadres de santé du GHU Paris de Psychiatrie & Neurosciences – site de Sainte-Anne (75) est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 02 novembre 2021

La Directrice du pôle ressources humaines en santé

signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-09-28-00003

ARRETE N° DOS 2021-3806 Fixant la
composition des membres du conseil Technique
de l'École de Puéricultrices VYV3 Ile-De-France -
26 Boulevard Brune 75014 PARIS - Année
2021-2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS – 2021-3806

**Fixant la composition des membres du conseil Technique
de l'Ecole de Puéricultrices
Vyv3 Ile-De-France
26 Boulevard Brune
75014 PARIS**

Année 2021-2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices de Vyv3 Ile de France, 26 Boulevard Brune, 75014 Paris est fixée, comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, ou son représentant.

- La Directrice de l'école :
Madame Emilie CHOLLET, Directrice de l'Ecole de puériculture Vyv3 Ile-De-France
26 Bd Brune 75014 Paris

- Le Professeur d'université, praticien hospitalier de pédiatrie ou le médecin qualifié spécialiste en pédiatrie :

Titulaire :

Monsieur Jean-Pierre HUGOT, Professeur de pédiatrie de l'université de Paris Diderot, Chef de service à l'Hôpital Robert Debré à Paris (75)

Suppléant(e) :

Monsieur Albert FAYE, Pédiatre, Chef de service à l'hôpital Robert Debré à Paris (75)

- Deux représentants de l'organisme gestionnaire dont un infirmier général pour les écoles à gestion hospitalière publique :

Titulaire :

Monsieur Henri-Pierre DUPAYRA, Coordinateur de soins de l'Hôpital Sainte Marie à Paris (75)

Suppléant(e) :

Titulaire :

Monsieur Alexis VIGUIER, Responsable de la filière Enseignement Vyv3 IDF, 167 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Suppléant(e) :

Monsieur Frederic MARANDON, Directeur de l'IFC de Vyv3 IDF, 26 Bd Brune 75014 Paris

- Deux représentants des enseignants de l'école dont un médecin qualifié spécialiste en pédiatrie et une puéricultrice, monitrice de l'école, élus par leurs pairs :

Titulaire :

Madame Fanny AUTRET, Médecin en pédiatrie de l'Hôpital Saint Joseph, intervenante vacataire de l'Ecole de puériculture Vyv3 IDF, 26 BD Brune 75014 Paris

Suppléant(e) :

Titulaire :

Madame Sandrine HUNEAU-CHARLIER, Infirmière, puéricultrice Cadre de santé, formatrice dans l'Ecole de puériculture Vyv3 IDF, 26 BD Brune 75014 Paris

Suppléant(e) :

Madame Anne METIVET, Infirmière, puéricultrice Cadre de santé, formatrice dans l'Ecole de puériculture Vyv3 IDF, 26 BD Brune 75014 Paris

- Deux Puéricultrices exerçant des fonctions d'encadrement dans des établissements accueillant des élèves en stage dont une du secteur hospitalier et une du secteur extrahospitalier :

Secteur hospitalier :

Titulaire :

Madame Françoise GINOT, Coordinatrice des stages sur le département de l'Essonne, PMI site de Sainte Geneviève des Bois (91)

Suppléant(e) :

Madame, Virginie TRILOFF, Puéricultrice Cadre de santé, Pédiatrie générale Hôpital Necker, Paris (75)

Secteur extra-hospitalier :

Titulaire :

Madame Annick ROSE, Puéricultrice Cadre de santé, Directrice crèche collective Direction des familles et de la petite enfance, 4 rue Littré 75006 Paris

Suppléant(e) :

Mme Béatrice BOUABDALLAH, Puéricultrice Cadre de santé, PMI Montrouge (92)

- Deux représentants des élèves élus par leurs pairs :

Titulaires :

Mme Jeanne SERVAIS, étudiante puéricultrice promotion 2021-2022
Mme Lucie SIRVIN, étudiante puéricultrice promotion 2021-2022

Suppléants(es) :

Mme Loraine DELINGE, étudiante puéricultrice promotion 2021-2022
Mme Valentine VOIVENEL, étudiante puéricultrice promotion 2021-2022

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices de Vyy3 Ile de France est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 28 septembre 2021

La Directrice du pôle ressources humaines
en santé

signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-10-04-00011

ARRETE N° DOS 2021-3837 Fixant la
composition des membres du conseil technique
de l'École de Puéricultrices de l'Assistance
Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) Campus
Picpus - 33, boulevard de Picpus 75012 PARIS -
Année 2021-2022

ARRETE N° DOS – 2021-3837

**Fixant la composition des membres du conseil technique
de l'Ecole de Puéricultrices
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)
Campus Picpus
33, boulevard de Picpus
75012 PARIS**

Année 2021-2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'école de Puéricultrices de Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), 33 boulevard de Picpus 75012 Paris est fixée, comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, ou son représentant.

- Le Directeur de l'école :

Monsieur Thierry COLLIN-DOLLE, Directeur des soins, Coordonnateur des Instituts de Formation Paramédicaux, Directeur de l'école de Puéricultrices de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) à Paris

- Le Professeur d'Université, Praticien hospitalier de pédiatrie ou le médecin qualifié spécialiste en pédiatrie :

Titulaire :

Monsieur Clément CHOLLAT, Maître des Conférences des Universités-Praticien Hospitalier (PUPH), Service de néonatalogie de l'hôpital Armand Trousseau à Paris.

Suppléant(e) :

Madame le Docteur Sophie PARAT, Praticien Hospitalier (PH), service de néonatalogie de l'hôpital Cochin-Port Royal à Paris

- Deux représentants de l'organisme gestionnaire dont un infirmier général pour les écoles à gestion hospitalière publique :

Titulaires :

Madame Michèle JARRAYA, Directeur de l'organisme gestionnaire du Centre de Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) à Paris

Madame Anne-Lise CAMIUL, Directeur des soins de l'hôpital Rothschild à Paris et représentante de la gestion hospitalière publique

Suppléants(es) :

Madame Géraldine PASCHE, Cadre supérieur de santé, Adjointe au Directeur de l'organisme gestionnaire, Centre de Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) à Paris

Madame Caroline GUIBERT, Cadre supérieur de santé à l'hôpital Trousseau à Paris et représentante de la gestion hospitalière publique

- Deux représentants des enseignants de l'école dont un médecin qualifié spécialiste en pédiatrie et une puéricultrice, monitrice de l'école, élus par leurs pairs :

Titulaires :

Monsieur Amaury LERUSTE, Onco-pédiatre, Praticien CLCC, Institut Curie (75), intervenant vacataire à l'école de Puéricultrices de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris

Madame Adeline PENSEMENT, Puéricultrice, Cadre de santé, Formatrice de l'école de Puéricultrice de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) – Campus Picpus à Paris

Suppléants(es) :

Madame Emmanuelle DU PLESSIS, Puéricultrice, Cadre de santé, Formatrice de l'école de Puéricultrices de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) – Campus Picpus à Paris

- Deux Puéricultrices exerçant des fonctions d'encadrement dans des établissements accueillant des élèves en stage dont une du secteur hospitalier et une du secteur extrahospitalier :

Secteur hospitalier :

Titulaire :

Madame Dafne CRUCHON, Puéricultrice, Cadre de santé, Maternité de l'hôpital Armand Trousseau à Paris

Suppléant(e) :

Madame Nadia MARQUIS, Puéricultrice, Cadre de santé, service hématologie de l'hôpital Armand Trousseau à Paris.

Secteur extra-hospitalier :

Titulaire :

Madame Marie-Christine BOZEC, Puéricultrice cadre supérieur de santé, PMI Paris, Adjointe au Médecin responsable du territoire 1 (11ème et 12ème Paris)

Suppléant(e) :

Madame Marie-Pierre RONCHETTO, Cadre Puéricultrice, Directrice de crèche de l'hôpital Saint Antoine à Paris

- Deux représentants des élèves élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame Blanche BOQUET, étudiante puéricultrice, promotion 2021-2022

Madame Bintou SACKO, étudiante puéricultrice, promotion 2021-2022

Suppléants(es) :

Madame Sofiana MENNAI, étudiante puéricultrice, promotion 2021-2022

Madame Vinciane RAFFRAY, étudiante puéricultrice, promotion 2021-2022

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au Conseil Technique de l'école de Puéricultrice de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) Campus Picpus est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'Offre de Soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal Administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 04 octobre 2021

La Directrice du pôle ressources humaines
en santé

signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-03-00019

ARRETE N° DOS 2021-4484 Fixant la
composition des membres du conseil technique
de l' Institut de Formation des Cadres de Santé
de la Croix-Rouge Française - 98, rue Didot 75014
PARIS - Année 2021/2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS – 2021-4484

**Fixant la composition des membres du conseil technique
de l'Institut de Formation des Cadres de Santé
de la Croix-Rouge Française
98, rue Didot
75014 PARIS**

Année 2021/2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 95-926 du 18 août 1995 modifié portant création d'un diplôme de cadre santé ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'institut de formation des cadres de santé de la Croix Rouge Française situé 98, rue Didot 75014 Paris est fixée comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ou son représentant,

- La directrice de l'Institut de formation :
Madame Béatrice FETIVEAU, Directrice de l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) de la Croix-Rouge Française (Paris).

- Un représentant de l'organisme gestionnaire :

Titulaire :

Madame Marie-Luce ROUXEL, Directrice par intérim de l'IRFSS Ile-de-France (Paris)

Suppléant(e) :

Monsieur Philippe HEBRARD, Responsable ressources humaines de l'IRFSS Ile-de-France (Paris)

- Un enseignant relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur :

Titulaire :

Monsieur André SALLE, Administrateur du Master COOC - CNAM

Suppléant(e) :

Monsieur Mohamed BELKAID, Responsable Pédagogique du Master COOC - CNAM

- Des enseignants de l'Institut, élus par leurs pairs, à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'Institut est agréé :

- o Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie hospitalière :

Titulaire :

Madame Patricia POTHIN, Cadre de Santé, Préparatrice en Pharmacie Cadre formateur au CFPPH Picpus (Paris), Enseignante, intervenante vacataire de la filière Préparateur en pharmacie à l'IFC de la Croix-Rouge française (75).

Suppléant(e) :

Madame BENASSAIA, Cadre de Santé, Préparatrice en Pharmacie au CFPPH de Picpus (Paris), Enseignante, intervenante vacataire de la filière Préparateur en pharmacie à l'IFCS de la Croix-Rouge française (75).

- o Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :

Titulaire :

Madame Valérie GODARD, Cadre Supérieure de Santé, Technicienne de laboratoire – Hôpital Necker-Enfants Malades, Enseignante, intervenante vacataire de la filière Technicien de laboratoire à l'IFCS de la Croix-Rouge française (75).

Suppléant(e) :

Madame Dominique COMPTE, Cadre supérieure de santé, Technicienne de laboratoire à l'AP-HP Nord-Université de Paris – Hôpital Bichat - Claude Bernard, Enseignante, intervenante vacataire de la filière Technicien de laboratoire à l'IFCS de la Croix-Rouge française (75).

- o Filière rééducation – métier : Masseur-Kinésithérapeute :

Titulaire :

Madame Annie RAUBY, Cadre de Santé, Masseur-Kinésithérapeute à l'IFMK du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière (Paris), Enseignante, intervenante vacataire de la filière Masseur-Kinésithérapeute à l'IFCS de la Croix-Rouge française.

Suppléant(e) :

Monsieur Jean-Jacques DEBIEMME, Cadre de santé, Masseur-Kinésithérapeute, Directeur de l'Ecole d'ASSAS (Paris), intervenant vacataire de la filière Masseur-Kinésithérapeute à l'IFCS de la Croix-Rouge française.

- o Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaire :

Madame Régine PELLOUX, Infirmière, Cadre de Santé, Responsable pédagogique, Enseignante à l'IFCS de la Croix-Rouge française (75)

Suppléant(e) :

Madame Sandra GRYSON, Cadre Infirmière Anesthésiste, Formatrice à l'ERIADE de St Germain en Laye (78), intervenante vacataire de la filière soins à l'IFCS de la Croix-Rouge française

Titulaire :

Madame Raphaëlle SCAPIN, Infirmière, Cadre de santé, Chargée de formation de la filière soins à l'IFCS de la Croix Rouge française (75)

Suppléant(e) :

Monsieur Marc CHARDIN, Infirmière, Cadre de Santé, Formateur au Groupe Hospitalier Bretagne Sud (56) intervenant vacataire de la filière soins à l'IFCS de la Croix-Rouge française

- Des professionnels désignés par le directeur de l'institut, titulaires du diplôme de cadre de santé, exerçant des fonctions d'encadrement dans un service accueillant des étudiants en stage, en nombre égal, par profession, aux enseignants de l'institut mentionnés ci-dessus :

- o Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie :

Titulaire :

Madame Valérie KEH, Préparatrice en pharmacie, Cadre Supérieur de Santé, au PUI Saint Louis-Lariboisière- Fernand Widal (75)

Suppléant(e) :

Monsieur Marc TRIFILO, Préparateur en pharmacie, Cadre Supérieur de santé, Pôle DUNEGO à l'Hôpital Saint Louis (75)

- o Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :

Titulaire :

Madame Anne-Sophie COUTURE, Cadre de Santé, Technicienne de Laboratoire au CHR Raymond Poincaré (92).

Suppléant(e) :

Monsieur Yannick GEDEAS, Cadre de Santé, Technicien de laboratoire, DU Centre Hospitalier Jacques COEUR (18)

- Filière rééducation – métier : Masseur-Kinésithérapeute :

Titulaire :

Monsieur Alex MOORE, Cadre de Santé, Masseur-Kinésithérapeute, Coordinateur des soins HML, de l'hôpital Marie Lannelongue (92)

Suppléant(e) :

Monsieur BENFRADJ, Cadre de Santé, Masseur-Kinésithérapeute de l'Hôpital NECKER (75)

- Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaire :

Monsieur Pierre LE LOCH, Infirmier - Consultant expert qualité

Suppléant(e) :

Madame Catherine GIRARD, Responsable du Pôle Oncologie, SAU à l'hôpital Saint Joseph (75)

Titulaire :

Monsieur Pierre LE FLOCH, Cadre de Santé, Responsable du service MPR neurologie et HDJ neurologie à l'Hôpital Sainte Marie (75)

Suppléant(e) :

Madame Magali PAOLACCI, Directrice des soins à la Polyclinique de FURIANI (2A)

- Des représentants des étudiants élus par leurs pairs, en nombre égal, par professions, aux enseignants de l'institut nommés ci-dessus :

- Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie :

Titulaire :

Madame Sandra LEPRUN, étudiante préparatrice en pharmacie, promotion 2021/2022

Suppléant(e) :

Madame Cindy SENIS, étudiante préparatrice en pharmacie, promotion 2021/2022

- Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :

Titulaire :

Madame Tatiana CLEON, étudiante technicienne de laboratoire, promotion 2021/2022

Suppléant(e) :

Monsieur Sébastien DEWULF, étudiant technicien de laboratoire, promotion 2021/2022

- o Filière rééducation – métier : Masseur-Kinésithérapeute :

Titulaire :

Camille DELAHAIE, étudiante masseur kinésithérapeute, promotion 2021/2022

Suppléant(e) :

- o Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaires :

Monsieur Jérôme PALLIER, étudiant infirmier, promotion 2021/2022

Madame Clarisse JOLLY, étudiante infirmier, promotion 2021/2022

Suppléants(es) :

Madame Cindy DECHAMP, étudiante infirmier, promotion 2021/2022

Monsieur Wilfried PONSAR, étudiant infirmier, promotion 2021/2022

- Une personnalité qualifiée, désignée par le directeur de l'institut :

Titulaire :

Monsieur David COLMONT, Cadre de Santé, Chargé de l'Organisation des Soins, à l'Institut Mutualiste Montsouris.

Suppléant(e) :

Madame Sylvie CASSIS, Cadre de Santé, Relations Patients et des Affaires Juridiques Médicales au Groupe Hospitalier Paris Saint Joseph.

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Institut formation des cadres de santé de la Croix Rouge Française à Paris est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 03 novembre 2021

La Directrice du pôle ressources humaines en santé

signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-12-07-00033

Arrêté N° DOS 2021-4981 Fixant la composition
des membres du conseil technique du Centre de
Formation de Préparateurs en Pharmacie
Hospitalière (CFPPH) de l'Assistance
Publique-Hôpitaux de Paris - Campus Picpus
CS 21705 - 33, boulevard de Picpus 75571 PARIS
Cedex 12 - Année 2021/2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS – 2021-4981

**Fixant la composition des membres du conseil technique
du Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (CFPPH)
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
Campus Picpus
CS 21705
33, boulevard de Picpus
75571 PARIS Cedex 12**

Année 2021/2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 582 et L. 583 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'Arrêté du 26 avril 2001 portant création du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière et fixant ses conditions de formation et ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté du 2 août 2006 modifié relatif au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière et notamment son article 44 ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

Vu l'avis de la commission des préparateurs en pharmacie prévue à l'article L. 583 du code de la santé publique en date du 27 mai 1997 ;

A R R Ê T E

Article 1 : La Composition du conseil technique du centre de formation de préparateurs en pharmacie hospitalière de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris Campus Picpus - CS 21705 - 33 boulevard de Picpus – 75571 Paris cedex 12 est fixée comme suit :

- **Président :**
La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ou son représentant,
Madame Joëlle HATTCHOUEL, Pharmacien inspecteur de santé publique de l'ARS d'Ile-de-France,
- La Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France ou son représentant,

- La directrice du Centre de formation :
Madame Marie -Françoise DOVAL, Directrice du Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (CFPPH) de l'AP-HP, Campus Picpus à Paris (75)
- Le conseiller scientifique du Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (CFPPH) :
Monsieur Laurent HAVARD, Pharmacien Chef de service AGEPS (92)
- Un représentant de l'organisme gestionnaire :
Titulaire :
Monsieur Christophe LALLEMENT, Cadre supérieur de santé chargé de mission du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'AP-HP, Campus Picpus à Paris (75)
Suppléant(e) :
- Un préparateur en pharmacie hospitalière cadre de santé, intervenant dans la formation :
Titulaire :
Madame Laurence BENASSAIA, Cadre de santé formateur- Coordinatrice pédagogique du Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (CFPPH) de l'AP-HP, Campus Picpus à Paris (75)
Suppléant(e) :
.
- Un préparateur en pharmacie hospitalière d'un établissement accueillant des élèves en stage :
Titulaire :
Madame Hélène HERAULT, Préparatrice en pharmacie hospitalière, Cadre de santé de l'Hôpital Bicêtre – le Kremlin Bicêtre (94)
Suppléant(e) :
.
- Le directeur du centre de formation des apprentis lié par convention avec l'établissement hospitalier dont dépend le Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie hospitalière (CFPPH) :
Titulaire :
Monsieur Paul ARCHONTIS, Directeur du CFA Paris Académie Entreprise Paris à Paris (75)
Suppléant(e) :
.
- Deux représentants des élèves élus par leurs pairs :
Pour l'apprentissage :
Titulaire :
.
Suppléant(e) :
.

Pour la promotion professionnelle :

Titulaire :

Madame Cécile CLAUDE, étudiante de Préparatrice en pharmacie hospitalière, promotion 2021/2022

Suppléant(e) :

Madame Ségolène HUTASSE, étudiante de Préparatrice en pharmacie hospitalière, promotion 2021/2022

- Le(a) conseiller(ère) pédagogique régionale de l'ARS d'Ile-de-France
- Deux personnalités compétentes :

Titulaires :

Madame Nathalie FUSS, Cadre de santé formateur du Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (CFPPH) de l'AP-HP, Campus Picpus à Paris (75)

Madame Patricia POTHIN, Cadre de santé formateur du Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (CFPPH) de l'AP-HP, Campus Picpus à Paris (75)

Suppléants(es) :

:
:

- Le coordonnateur général des soins de l'établissement dont dépend le centre de formation de préparateurs en pharmacie hospitalière ou son représentant :
- Une personnalité qualifiée, désignée selon les questions inscrites à l'ordre du jour par le président, soit seul, soit à la demande de la majorité des membres du conseil :

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique du Centre de formation de préparateurs en pharmacie hospitalière de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris - Campus Picpus est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 07 décembre 2021

La Directrice du pôle ressources humaines en santé

signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-01-12-00003

ARRETE N° DOS 2022-702 Fixant la
composition des membres du conseil technique
de l' Institut de Formation des Cadres de Santé
de l' EPS VILLE EVRARD - 202 Avenue Jean Jaurès
93332 NEUILLY SUR MARNE CEDEX - Année
2021/2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS – 2022-702

**Fixant la composition des membres du conseil technique
de l'Institut de Formation des Cadres de Santé
de l'EPS VILLE EVRARD
202 Avenue Jean Jaurès
93332 NEUILLY SUR MARNE CEDEX**

Année 2021/2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 95-926 du 18 août 1995 modifié portant création d'un diplôme de cadre santé ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'institut de formation des cadres de santé de l'Établissement Public de Santé (EPS) de Ville-Evrard, 202 avenue Jean Jaurès, 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex est fixée comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ou son représentant,

- La directrice de l'Institut de formation :
Madame Maryse CAMALET, Directrice des soins, Coordinatrice de l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) de l'Etablissement Public de Santé (EPS) de Ville-Evrard (93)

- Un représentant de l'organisme gestionnaire :

Titulaire :

Madame Sophie ALBERT, Directrice Générale de l'EPS de Ville-Evrard (93)

Suppléant(e) :

Monsieur Pierre-Alban PILLET, Directeur des Ressources Humaines de l'EPS de Ville-Evrard (93)

- Un enseignant relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur :

Titulaire :

Monsieur Ali SMIDA, Professeur, Université Paris 13 BOBIGNY (93)

Suppléant(e) :

- Des enseignants de l'Institut, élus par leurs pairs, à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'Institut est agréé :

- o Filière médico-technique – métier : Manipulateur en électroradiologie médicale :

Titulaire :

Madame Christelle GOUIN, Manipulatrice en électroradiologie médicale, Cadre de santé – Groupe Hospitalier Bichat de l'AP HP, Enseignante, Intervenante vacataire à l'IFCS de l'EPS de Ville-Evrard (93)

Suppléant(e) :

- o Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie hospitalière :

Titulaire :

Madame Corinne JOUET, Préparatrice en Pharmacie, Cadre de santé – Groupe Hospitalier Intercommunal le Raincy Montfermeil, Enseignante, Intervenante vacataire à l'IFCS de l'EPS de Ville-Evrard (93)

Suppléant(e) :

- o Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaire :

Monsieur Anthony TUYTTEN, Infirmier, Cadre supérieur de santé, Enseignant à l'IFCS de l'EPS de Ville-Evrard (93)

Suppléant(e) :

Madame Valérie SAVOIA, Infirmière, Cadre supérieur de santé, Enseignante à l'IFCS de l'EPS de Ville-Evrard (93)

- Des professionnels désignés par le directeur de l'institut, titulaires du diplôme de cadre de santé, exerçant des fonctions d'encadrement dans un service accueillant des étudiants en stage, en nombre égal, par profession, aux enseignants de l'institut mentionnés ci-dessus :

- o Filière médico-technique – métier : Manipulateur en électroradiologie médicale :

Titulaire :

Monsieur Christophe BOURDON, Manipulateur en électroradiologie médicale Cadre de santé – Formateur à l'Institut de Formation des Manipulateurs en Radiologie de l'AP HP (75)

Suppléant(e) :

- o Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie :

Titulaire :

Madame Nathalie FUSS, Préparatrice en pharmacie, Cadre de santé, Formatrice du Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (CFPPH) Campus Picpus AP-HP, 33 boulevard de Picpus 75571 PARIS CEDEX 12

Suppléant(e) :

- o Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaire :

Madame Elisabeth ROBALO, Infirmière, Cadre de santé de l'hôpital Saint-Camille, 2 rue des Pères Camilliens à Bry-sur-Marne (94)

Suppléant(e) :

Madame Kaouther BOUHLEL JANKOWSKI, Infirmière, Cadre de santé à l'EPS de Ville-Evrard (93)

- Des représentants des étudiants élus par leurs pairs, en nombre égal, par professions, aux enseignants de l'institut nommés ci-dessus :

- o Filière médico-technique – métier : Manipulateur en électroradiologie médicale :

Titulaire :

Madame Eliane HORTA, Etudiante cadre de santé, Promotion 2021/2022

Suppléant(e) :

Madame Myriam SEIGNEUR, Etudiante cadre de santé, Promotion 2021/2022

- o Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie :

Titulaire :

Madame Josiane DORESTANT, Etudiante cadre de santé, Promotion 2021/2022

Suppléant(e) :

Madame Patricia SAINT MARC, Etudiante cadre de santé, Promotion 2021/2022

- Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaire :

Madame Viviane MICHEAU, Etudiante cadre de santé, Promotion 2021/2022

Suppléant(e) :

Monsieur Damien BRUNO, Etudiant cadre de santé, Promotion 2021/2022

- Une personnalité qualifiée, désignée par le directeur de l'institut :

Titulaire :

Monsieur Antoine BURNIER, Directeur des Ressources Humaines à l'EPS Maison Blanche (75)

Suppléant(e) :

Madame Raluca ROSETTI, Médecin psychiatre à l'EPS de Ville-Evrard (93)

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Institut de Formation des cadres de santé de l'Etablissement Public de Santé (EPS) de Ville-Evrard est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 12 janvier 2022

La Directrice du pôle ressources humaines en santé

signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-01-13-00004

ARRETE N° DOS 2022-795 Fixant la
composition du Conseil Technique De l'École de
Puéricultrices Centre Hospitalier de Saint-Denis 2
rue du Docteur Delafontaine 93200
SAINT-DENIS - Année 2021-2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS – 2022-795

**Fixant la composition du Conseil Technique
De l'Ecole de Puéricultrices
Centre Hospitalier de Saint-Denis
2 rue du Docteur Delafontaine
93200 SAINT-DENIS**

Année 2021-2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices du Centre Hospitalier, 2 rue du Docteur Delafontaine, 93200 Saint-Denis est fixée, comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, ou son représentant.

1/3

- Le Directeur de l'école :
Monsieur Christophe DEMOCRITE, Directeur de l'Ecole de puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

- Le Professeur d'université, praticien hospitalier de pédiatrie ou le médecin qualifié spécialiste en pédiatrie :

Titulaire :

Monsieur le Docteur Pascal BOLOT, Chef de service Néonatalogie du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Suppléant(e) :

Monsieur le Docteur Roger AMIRA, Pédiatrie du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

- Deux représentants de l'organisme gestionnaire dont un infirmier général pour les écoles à gestion hospitalière publique :

Titulaires :

Monsieur Jean PINSON, Directeur Général du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Madame Chantal MILLIET, Directrice des soins du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Suppléants(es) :

Monsieur Etienne ROUAULT, Directeur des Ressources Humaines du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Madame Stéphanie DUPONT, Coordinatrice des soins du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

- Deux représentants des enseignants de l'école dont un médecin qualifié spécialiste en pédiatrie et une puéricultrice, monitrice de l'école, élus par leurs pairs :

Titulaires :

Monsieur Alexis MANDELWAJG, Pédiatre, Intervenant vacataire de l'Ecole de puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Madame Montserrat GROULT, Puéricultrice, Coordinatrice pédagogique, Enseignante de l'Ecole de puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Suppléants(es) :

Madame Martine NGAKOULA, Pédiatre, Service de pédiatrie, Intervenant vacataire de l'Ecole de puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Madame Annie QUELET, Puéricultrice, Cadre de santé, Enseignante de l'Ecole de puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

- Deux Puéricultrices exerçant des fonctions d'encadrement dans des établissements accueillant des élèves en stage dont une du secteur hospitalier et une du secteur extrahospitalier :

Secteur hospitalier :

Titulaire :

Madame Géraldine BROAUD-PRIME, Puéricultrice, Service de maternité du Centre Hospitalier de Pontoise (95)

Suppléant(e) :

Madame Maria MESA, Puéricultrice, Cadre de santé, Service de pédiatrique du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Secteur extra-hospitalier :

Titulaire :

Madame Suzanne FERTIN, Puéricultrice de l'E.A.J.E 93

Suppléant(e) :

Madame Nicole KINGUE, Puéricultrice du Centre de PMI 93

- Deux représentants des élèves élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame Rebecca DELMONTE, Elève puéricultrice, promotion 2021/2022

Madame Célia LUMBIERRE, Elève puéricultrice, promotion 2021/2022

Suppléants(es) :

Madame Sarah MAATAOUI, Elève puéricultrice, promotion 2021/2022

Madame Zaina TOUDERT, Elève puéricultrice, promotion 2021/2022

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 13 janvier 2022

La Directrice du pôle ressources humaines
en santé

Signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-01-13-00005

ARRETE N° DOS 2022-795 Fixant la
composition du Conseil Technique De l'École de
Puéricultrices Centre Hospitalier de Saint-Denis 2
rue du Docteur Delafontaine 93200
SAINT-DENIS - Année 2021-2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS – 2022-795

**Fixant la composition du Conseil Technique
De l'Ecole de Puéricultrices
Centre Hospitalier de Saint-Denis
2 rue du Docteur Delafontaine
93200 SAINT-DENIS**

Année 2021-2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices du Centre Hospitalier, 2 rue du Docteur Delafontaine, 93200 Saint-Denis est fixée, comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, ou son représentant.

1/3

- Le Directeur de l'école :
Monsieur Christophe DEMOCRITE, Directeur de l'Ecole de puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

- Le Professeur d'université, praticien hospitalier de pédiatrie ou le médecin qualifié spécialiste en pédiatrie :

Titulaire :

Monsieur le Docteur Pascal BOLOT, Chef de service Néonatalogie du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Suppléant(e) :

Monsieur le Docteur Roger AMIRA, Pédiatrie du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

- Deux représentants de l'organisme gestionnaire dont un infirmier général pour les écoles à gestion hospitalière publique :

Titulaires :

Monsieur Jean PINSON, Directeur Général du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Madame Chantal MILLIET, Directrice des soins du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Suppléants(es) :

Monsieur Etienne ROUAULT, Directeur des Ressources Humaines du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Madame Stéphanie DUPONT, Coordinatrice des soins du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

- Deux représentants des enseignants de l'école dont un médecin qualifié spécialiste en pédiatrie et une puéricultrice, monitrice de l'école, élus par leurs pairs :

Titulaires :

Monsieur Alexis MANDELWAJG, Pédiatre, Intervenant vacataire de l'Ecole de puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Madame Montserrat GROULT, Puéricultrice, Coordinatrice pédagogique, Enseignante de l'Ecole de puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Suppléants(es) :

Madame Martine NGAKOULA, Pédiatre, Service de pédiatrie, Intervenant vacataire de l'Ecole de puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Madame Annie QUELET, Puéricultrice, Cadre de santé, Enseignante de l'Ecole de puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

- Deux Puéricultrices exerçant des fonctions d'encadrement dans des établissements accueillant des élèves en stage dont une du secteur hospitalier et une du secteur extrahospitalier :

Secteur hospitalier :

Titulaire :

Madame Géraldine BROAUD-PRIME, Puéricultrice, Service de maternité du Centre Hospitalier de Pontoise (95)

Suppléant(e) :

Madame Maria MESA, Puéricultrice, Cadre de santé, Service de pédiatrique du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93)

Secteur extra-hospitalier :

Titulaire :

Madame Suzanne FERTIN, Puéricultrice de l'E.A.J.E 93

Suppléant(e) :

Madame Nicole KINGUE, Puéricultrice du Centre de PMI 93

- Deux représentants des élèves élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame Rebecca DELMONTE, Elève puéricultrice, promotion 2021/2022

Madame Célia LUMBIERRE, Elève puéricultrice, promotion 2021/2022

Suppléants(es) :

Madame Sarah MAATAOUI, Elève puéricultrice, promotion 2021/2022

Madame Zaïna TOUDERT, Elève puéricultrice, promotion 2021/2022

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices du Centre Hospitalier de Saint-Denis est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 13 janvier 2022

La Directrice du pôle ressources humaines
en santé

Signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-02-04-00010

ARRETE N° DOS 2022-850 Fixant la
composition des membres du conseil technique
de l' Ecole de Puéricultrices Domaine Chérioux -
4, route de Fontainebleau 94400
VITRY-SUR-SEINE - Année 2021/2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS – 2022-850

**Fixant la composition des membres du conseil technique
de l'École de Puéricultrices
Domaine Chérioux
4, route de Fontainebleau
94400 VITRY-SUR-SEINE**

Année 2021/2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'École Départementale de Puéricultrices, Domaine Chérioux - 4, route de Fontainebleau – 94400 Vitry-sur-Seine est fixée, comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, ou son représentant.

- La Directrice de l'école :
Madame Muriel SITBON, Directrice de l'Ecole Départementale de Puéricultrices Domaine Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)
- Le Professeur d'université, praticien hospitalier de pédiatrie ou le médecin qualifié spécialiste en pédiatrie :
Madame le Docteur BELFAR, Pédiatre – Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges (94)
- Deux représentants de l'organisme gestionnaire dont un infirmier général pour les écoles à gestion hospitalière publique :

Titulaires :

Madame Catherine SURBLED – AUDUREAU, Adjointe au chef de service ForME, en charge des questions administratives et financières, CD 94

Madame Valérie CONDETTE, Infirmière Puéricultrice, Cadre supérieur de santé, Coordinatrice de territoire, CD 94

Suppléants(es) :

Madame Christine BINTZ, Infirmière Puéricultrice, Cadre supérieure de santé, Chargée de mission DPMI-PS, CD 94

Madame Catherine BADIN, Infirmière Puéricultrice, Cadre supérieur de santé, Coordinatrice de territoire, CD 94

- Deux représentants des enseignants de l'école dont un médecin qualifié spécialiste en pédiatrie et une puéricultrice, monitrice de l'école, élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame le Docteur Barbara AZCONA Médecin Pédiatrie, Chargée de mission DPMI-PS (94), intervenante vacataire de l'Ecole Départementale de Puéricultrice, Domaine de Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)

Madame Stéphanie SEBBANE, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Formatrice, de l'Ecole Départementale de Puéricultrice, Domaine de Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)

Suppléants(es) :

Madame le Docteur Anne BISEAU, Médecin, Territoire 2 Joinville Le Pont, intervenante vacataire de l'Ecole Départementale de Puéricultrice, Domaine de Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)

Madame Isabelle COMBE, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Formatrice, de l'Ecole Départementale de Puéricultrice, Domaine de Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)

- Deux Puéricultrices exerçant des fonctions d'encadrement dans des établissements accueillant des élèves en stage dont une du secteur hospitalier et une du secteur extrahospitalier :

Secteur hospitalier :

Titulaire :

Madame Yvonne DEGUEN, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (94)

Suppléant(e) :

Secteur extra-hospitalier :

Titulaire :

Madame Anne SOUCHAL, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Responsable de Centre de P.M.I

Suppléant(e) :

Madame Samira IMJAHAD, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Directrice de Crèche

- Deux représentants des élèves élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame Solveig DUSSUTOIR, Etudiante puéricultrice, année 2021/2022

Madame Marion MANDON, Etudiante puéricultrice, année 2021/2022

Suppléants(es) :

Madame Vanessa RODRIGUES, Etudiante puéricultrice, 2021/2022

Madame Hanan FONTENEAU, Etudiante puéricultrice, année 2021/2022

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Ecole Départementale de Puéricultrices, Domaine Chérioux de Vitry-sur-Seine est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 04 février 2022

La Directrice du pôle ressources humaines
en santé

signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-02-04-00011

ARRETE N° DOS 2022-850 Fixant la
composition des membres du conseil technique
de l' Ecole de Puéricultrices Domaine Chérioux -
4, route de Fontainebleau 94400
VITRY-SUR-SEINE - Année 2021/2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS – 2022-850

**Fixant la composition des membres du conseil technique
de l'École de Puéricultrices
Domaine Chérioux
4, route de Fontainebleau
94400 VITRY-SUR-SEINE**

Année 2021/2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'École Départementale de Puéricultrices, Domaine Chérioux - 4, route de Fontainebleau – 94400 Vitry-sur-Seine est fixée, comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, ou son représentant.

- La Directrice de l'école :
Madame Muriel SITBON, Directrice de l'Ecole Départementale de Puéricultrices Domaine Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)
- Le Professeur d'université, praticien hospitalier de pédiatrie ou le médecin qualifié spécialiste en pédiatrie :
Madame le Docteur BELFAR, Pédiatre – Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges (94)
- Deux représentants de l'organisme gestionnaire dont un infirmier général pour les écoles à gestion hospitalière publique :

Titulaires :

Madame Catherine SURBLED – AUDUREAU, Adjointe au chef de service ForME, en charge des questions administratives et financières, CD 94

Madame Valérie CONDETTE, Infirmière Puéricultrice, Cadre supérieur de santé, Coordinatrice de territoire, CD 94

Suppléants(es) :

Madame Christine BINTZ, Infirmière Puéricultrice, Cadre supérieure de santé, Chargée de mission DPMI-PS, CD 94

Madame Catherine BADIN, Infirmière Puéricultrice, Cadre supérieur de santé, Coordinatrice de territoire, CD 94

- Deux représentants des enseignants de l'école dont un médecin qualifié spécialiste en pédiatrie et une puéricultrice, monitrice de l'école, élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame le Docteur Barbara AZCONA Médecin Pédiatrie, Chargée de mission DPMI-PS (94), intervenante vacataire de l'Ecole Départementale de Puéricultrice, Domaine de Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)

Madame Stéphanie SEBBANE, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Formatrice, de l'Ecole Départementale de Puéricultrice, Domaine de Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)

Suppléants(es) :

Madame le Docteur Anne BISEAU, Médecin, Territoire 2 Joinville Le Pont, intervenante vacataire de l'Ecole Départementale de Puéricultrice, Domaine de Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)

Madame Isabelle COMBE, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Formatrice, de l'Ecole Départementale de Puéricultrice, Domaine de Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)

- Deux Puéricultrices exerçant des fonctions d'encadrement dans des établissements accueillant des élèves en stage dont une du secteur hospitalier et une du secteur extrahospitalier :

Secteur hospitalier :

Titulaire :

Madame Yvonne DEGUEN, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (94)

Suppléant(e) :

Secteur extra-hospitalier :

Titulaire :

Madame Anne SOUCHAL, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Responsable de Centre de P.M.I

Suppléant(e) :

Madame Samira IMJAHAD, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Directrice de Crèche

- Deux représentants des élèves élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame Solveig DUSSUTOIR, Etudiante puéricultrice, année 2021/2022

Madame Marion MANDON, Etudiante puéricultrice, année 2021/2022

Suppléants(es) :

Madame Vanessa RODRIGUES, Etudiante puéricultrice, 2021/2022

Madame Hanan FONTENEAU, Etudiante puéricultrice, année 2021/2022

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Ecole Départementale de Puéricultrices, Domaine Chérioux de Vitry-sur-Seine est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 04 février 2022

La Directrice du pôle ressources humaines
en santé

signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-02-08-00007

ARRETE N° DOS 2022-854 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'École des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) - 8 rue Maria Helena Vieira da Silva 75014 PARIS - Année 2021-2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS – 2022-854

**Fixant la composition des membres du conseil technique
de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)
8 rue Maria Helena Vieira da Silva
75014 PARIS**

Année 2021-2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 71-388 du 21 mai 1971 modifié créant un diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2001 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), 8 rue Maria Helena Vieira da Silva 75014 Paris est fixée, comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, ou son représentant.

- Le Directeur de l'école :
Monsieur Christophe HOUZÉ, Coordonnateur général des soins, Directeur de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

- Le Conseiller scientifique de l'école :

Monsieur le Professeur David BIAU, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier Chirurgie orthopédique Hôpital Cochin de l'APHP Université Paris-Descartes, Directeur scientifique de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

- Des représentants de l'organisme gestionnaire :

- Le directeur de l'organisme gestionnaire ou son représentant :

Titulaire :

Madame Michèle JARRAYA, Directrice du Centre de la formation et du développement des compétences (CFDC) de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) ou son représentant

Suppléant(e) :

Monsieur Christophe LALLEMENT, Cadre supérieure de santé paramédicale, pôle de coordination des formations initiales du Centre de la formation et du développement des compétences (CFDC) de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

- Le directeur du service des soins de l'établissement hospitalier gestionnaire de l'école ou d'un établissement accueillant des élèves en stage ou son représentant ;

Titulaire :

Monsieur Nicolas CABERO-FLOREAN, Directeur des soins, Direction des soins du Groupe Hospitalier Sorbonne Université, hôpital Pitié Salpêtrière.

Suppléant(e) :

Monsieur Philippe MAURICE, Coordonnateur général des soins, Directeur des soins de l'hôpital Necker, Groupe Hospitalier Universitaire Paris Centre.

- Des représentants des enseignants :

- Un médecin spécialiste qualifié en chirurgie ou un chef de clinique enseignant à l'école, élu par ses pairs ;

Titulaire :

Monsieur le Professeur FUKS, Médecin spécialiste qualifié en chirurgie, intervenant à l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), Chef de service de chirurgie visérale, hôpital Cochin.

Suppléant(e) :

Madame la Professeure Chloé BERTOLUS, Médecin spécialiste qualifié en chirurgie, intervenante de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

- Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat, enseignant permanent de l'école, élu par ses pairs ;

Titulaire :

Mme Catherine LEVEL, Infirmière de bloc opératoire, Cadre de santé, formatrice de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Suppléant(e) :

Monsieur Alain BANNIERE, Infirmier de bloc opératoire, Cadre de santé, formateur de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

- Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat recevant des élèves en stage, élu par ses pairs :

Titulaire :

Madame Carenne PRULEAU, Infirmière de bloc opératoire, Cadre de santé, du Groupe Hospitalier Paris Centre Université – Hôpital Européen Georges Pompidou.

Suppléant(e) :

Madame Maryline SECQ, cadre supérieur de santé IBODE, Directrice des soins, Clinique Bizet

- Le conseiller technique régional en soins infirmiers ou le conseiller pédagogique :

- Des représentants des élèves : deux élèves par promotion, élus par leurs pairs :

Titulaires :

Monsieur Landry NZOYEM, élève infirmier de bloc opératoire, promotion 2020/2022

Monsieur Florian VERGER, élève infirmier de bloc opératoire, promotion 2020/2022

Monsieur Valéry BOUDINE WISSOQ, élève infirmier de bloc opératoire, promotion 2021/2023

Monsieur Léonard THABARAND, élève infirmier de bloc opératoire, promotion 2021/2023

Suppléants(es) :

Madame Cécile BLANCHARD, élève infirmière de bloc opératoire promotion 2020/2022

Madame Karine PETIT, élève infirmière de bloc opératoire, promotion 2020/2022

Madame Estelle BOTTET, élève infirmière de bloc opératoire, promotion 2021/2023

Madame Meryl CORNIERE, élève infirmière de bloc opératoire, promotion 2021/2023

- Une personnalité qualifiée, désignée selon les questions inscrites à l'ordre du jour par le président, soit seul, soit à la demande de la majorité des membres du conseil :

Madame Cristina IONESCU-BLAHAWAN, Cadre supérieure de santé IBODE, adjointe du directeur et responsable pédagogique de l'école d'IBODE.

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Ecole d'infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 08 février 2022

La Directrice du pôle ressources humaines en santé

signé

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-12-14-00028

ARRETE N° DOS 2021-5234 Fixant la
composition des membres du conseil Technique
de l' Ecole de Puéricultrices du Lycée Rabelais - 9,
rue Francis de Croisset 75018 PARIS - Année
2021-2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

ARRETE N° DOS –2021-5234

**Fixant la composition des membres du conseil Technique
de l'Ecole de Puéricultrices
Du Lycée Rabelais
9, rue Francis de Croisset
75018 PARIS**

Année 2021-2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices de du Lycée Rabelais, 9 rue Francis de Croisset, 75018 Paris est fixée, comme suit :

- Président :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, ou son représentant.

- La Directrice de l'école :
Madame BABCHIA Guylaine, Directrice de l'école de puéricultrices du Lycée Rabelais à Paris (75).

- Le Professeur d'université, praticien hospitalier de pédiatrie ou le médecin qualifié spécialiste en pédiatrie :

Titulaire :

Monsieur le Docteur ROZENTHAL Jonathan, Pédiatre, activité libérale à Paris (75).

Suppléant(e) :

Madame BECQUET Odile, Pédiatre, Hôpital Necker à Paris (75).

- Deux représentants de l'organisme gestionnaire dont un infirmier général pour les écoles à gestion hospitalière publique :

Titulaire :

Monsieur WAJNBERG Laurent, Chef d'établissement- Provisur-ordonnateur du Lycée Rabelais à Paris (75)

Suppléant(e) :

Madame PUEL Mélanie, Provisur adjoint du Lycée Rabelais à Paris (75)

- Deux représentants des enseignants de l'école dont un médecin qualifié spécialiste en pédiatrie et une puéricultrice, monitrice de l'école, élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame le Docteur SPYRIDAKIS Sarah, Pédiatre, enseignante, intervenant vacataire au Lycée Rabelais à Paris (75)

Madame ROSE Corinne, Cadre Puéricultrice, formatrice, Lycée Rabelais à Paris (75).

Suppléants(es) :

Madame le Docteur NICLOUX Muriel, Pédiatre, enseignante, intervenant vacataire au Lycée Rabelais à Paris (75).

Madame CACCIATORE Sylvie, Puéricultrice formatrice, Lycée Rabelais à Paris (75).

- Deux Puéricultrices exerçant des fonctions d'encadrement dans des établissements accueillant des élèves en stage dont une du secteur hospitalier et une du secteur extrahospitalier :

Secteur hospitalier :

Titulaire :

Madame CRUCHON Dafne, Cadre puéricultrice à la coordination de Nuit, Hôpital Trousseau à Paris (75).

Suppléant(e) :

Madame GRELLIER Anne, Cadre puéricultrice Pôle HAD – Pédiatrie de la Fondation Œuvre La Croix Saint-Simon à Paris (75).

Secteur extrahospitalier :

Titulaire :

Madame FABRY Olivia, Puéricultrice, Directrice d'établissement d'accueil du jeune enfant, Crèche Ile de la Jatte à Neuilly-Sur-Seine (92).

Suppléant(e) :

Madame PEREIRA DE CASTRO Térésa, Cadre Puéricultrice, Cheffe de service de la pouponnière du Centre Michelet à Paris (75)

- Deux représentants des élèves élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame ENAMALY Farahnaz, étudiante puéricultrice, promotion 2021-2022

Madame MATHIS Léa, étudiante puéricultrice, promotion 2021-2022

Suppléants(es) :

Madame PROVOT Eléna, étudiante puéricultrice, promotion 2021-2022

Madame SALAH Yasmine, étudiante puéricultrice, promotion 2021-2022

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices du Lycée Rabelais est abrogé.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 14 décembre 2021

La Directrice adjointe du pôle ressources humaines
en santé

signé

Gwenaëlle LE BRETON

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-05-10-00004

AVENANT N°1 DOS 2022 / 2201 Modifiant
l'arrêté n°DOS-2022-702 du 12 janvier 2022
Fixant la composition des membres du conseil
technique de l'Institut de Formation des Cadres
de Santé de l'EPS VILLE EVRARD - 202 Avenue
Jean Jaurès 93332 NEUILLY SUR MARNE CEDEX -
Année 2021/2022

Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

AVENANT N°1 DOS – 2022 / 2201

**Modifiant l'arrêté n°DOS-2022-702 du 12 janvier 2022
Fixant la composition des membres du conseil technique
de l'Institut de Formation des Cadres de Santé
de l'EPS VILLE EVRARD
202 Avenue Jean Jaurès
93332 NEUILLY SUR MARNE CEDEX**

Année 2021/2022

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 95-926 du 18 août 1995 modifié portant création d'un diplôme de cadre santé ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'institut de formation des cadres de santé de l'Etablissement Public de Santé (EPS) de Ville-Evrard, 202 avenue Jean Jaurès, 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex est fixée comme suit :

Article 2 : Madame Maryse CAMALET, Directrice des soins, Coordinatrice de l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) de l'Etablissement Public de Santé (EPS) de Ville-Evrard (93) est remplacée par Monsieur Gwendal LE BARS, Directeur des soins, Coordinateur de l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) de l'Etablissement Public de Santé (EPS) de Ville-Evrard (93) ;

Article 3 : Les autres dispositions de l'arrêté demeurent inchangées ;

Article 4 : Le présent arrêté prend effet à compter de sa signature ;

Article 5 : Le Directeur de l'offre de soins par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Article 6 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 10 mai 2022

Pour l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France,
La Directrice par intérim du Pôle Ressources Humaines
en santé

signé

Gwenaëlle LE BRETON

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-10-04-00012

AVENANT N°1 modifiant l'arrêté n° dos
2020-2779 du 30 septembre 2020 Fixant la
composition des membres du conseil technique
de l'Ecole de Puéricultrices
Campus Picpus de l'Assistance
Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) - 33,
boulevard de Picpus 75012 PARIS - Année
2020-2021



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Service émetteur :
DOS/Pôle Ressources humaines en santé
Département du personnel non médical

AVENANT N°1 modifiant l'arrêté n° dos – 2020-2779 du 30 septembre 2020
Fixant la composition des membres du conseil technique
de l'École de Puéricultrices
Campus Picpus
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)
33, boulevard de Picpus
75012 PARIS

Année 2020-2021

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles ;

Vu l'arrêté n° DS-2021/029 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : La composition du conseil technique de l'École de Puéricultrices de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) Campus Picpus – 33 boulevard de Picpus 75012 Paris est fixée, comme suit :

Article 2 : Madame Ellen HERVÉ, Coordinatrice des soins, Directrice de l'École de Puéricultrices Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est remplacée par Monsieur Thierry COLLIN-DOLLE, Directeur des soins, Coordinateur des Instituts de Formation Paramédicaux, Directeur de l'école de Puéricultrices de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) à Paris

Article 3 : Monsieur Pierre-Henri JARREAU, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PUPH), Service de néonatalogie de l'Hôpital Cochin-Port Royal à Paris est remplacé par Monsieur Clément CHOLLAT, Maître des Conférences des Universités-Praticien Hospitalier (PUPH), Service de néonatalogie de l'hôpital Armand Trousseau à Paris.

Article 4 : Madame Brigitte PLAGÈS, Coordonnatrice générale des Soins du Groupe Hospitalier Paris Sorbonne Université de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est remplacée par Madame Anne-Lise CAMIUL, Directeur des soins de l'hôpital Rothschild à Paris et représentante de la gestion hospitalière publique

Article 5 : Monsieur Thierry VANDEN ABBEELE, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PUPH), ORL de l'Hôpital Universitaire Robert Debré (75), intervenant vacataire à l'Ecole de Puéricultrices Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est remplacé par Monsieur Amaury LERUSTE, Onco-pédiatre, Praticien CLCC, Institut Curie (75), intervenant vacataire à l'école de Puéricultrices de l'AP-HP – Campus Picpus à Paris

Article 6 : Madame Maïa AUTIN, Puéricultrice, Cadre de santé, Formatrice de l'Ecole de Puéricultrices Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est remplacée par Madame Adeline PENSEDENT, Puéricultrice, Cadre de santé, Formatrice de l'école de Puéricultrice de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) – Campus Picpus à Paris

Article 7 : Madame Sylvia MOUSSY, Puéricultrice cadre de santé, service Gastroentérologie, de l'hôpital Trousseau est remplacée par Madame Dafne CRUCHON, Puéricultrice, Cadre de santé, Maternité de l'hôpital Armand Trousseau à Paris

Article 8 : Les autres dispositions de l'arrêté demeurent inchangées ;

Article 9 : Le présent arrêté prend effet à compter de sa signature ;

Article 10 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 04 octobre 2021

La Directrice du pôle ressources humaines en santé

signé

Marie-Cécile PONCET